

L'affaire Praet déchire

LE MONDE POLITIQUE

▶▶ Le MR soutient la polémiste et accuse RTL-TVI d'appliquer un deux poids deux mesures vis-à-vis des idées de droite.

► Quand Emmanuelle Praet prend la parole, il se passe toujours quelque chose. La parole est décomplexée. Piquante et sans tabou pour certains, populiste et sans nuance pour d'autres. Ce dimanche, sur le plateau de *C'est pas tous les jours dimanche*, son intervention a déclenché un tollé.

La polémiste a affirmé que la majorité des taxes dont se plaignent les gilets jaunes "sont des taxes environnementales". "Donc aux prochaines élections, réfléchissez quand même un peu!"

L'affaire prend rapidement un tour politique. Elle alimente la théorie selon laquelle le monde journalistique serait de gauche et hostile à la droite.

Deux camps, qui semblent irréconciliables, se clivent autour du sort de la polémiste.

C'est que l'annonce de sa suspension pour des propos jugés "outranciers" a occasionné une césure quasi parfaite.

La gauche, incarnée par Ecolo et le PS, applaudit sa mise à l'écart. La droite, représentée par Georges-Louis Bouchez ou David Clarinval, hurle à l'atteinte à la liberté d'expression.

CHARLES MICHEL lui-même prend la défense de la chroniqueuse lors du bureau de parti de ce lundi.

Côté flamand, Theo Francken va jusqu'à lancer un hashtag de soutien à la journaliste, jetant au passage un petit tweet en forme de bombe: "le duo de présidents d'Ecolo a exigé ce dimanche le licenciement

d'Emmanuelle Praet".

Zakia Khattabi dément absolument (voir encadré).

Car Emmanuelle Praet ne fait pas mystère de ses opinions: elle est de droite et l'assume. C'est dans ce positionnement politique qu'il faudrait, selon certains, trouver l'explication à la sanction qui lui a été infligée. D'autres, souvent les mêmes, hurlent à l'atteinte à la liberté d'expression et à l'appauvrissement du débat public.

La question est posée en substance par le MR: Praet a-t-elle été censurée?

"Nous sommes une entreprise privée et nous n'avons pas besoin du secteur politique ni d'Ecolo pour prendre des décisions. D'ailleurs, nous n'avons eu aucun contact avec Ecolo sur ce dossier", nous assure Christopher Barzal, porte-parole d'RTL-TVI.

En interne, plusieurs sources font état "du dérapage de trop" et "d'une goutte d'eau qui fait déborder le vase" de la part de la chroniqueuse. Un incident succédant à plusieurs polémiques et qui auraient eu le don d'irriter la chaîne (voir phrases en exergue). La journaliste entretiendrait par ailleurs des relations compliquées avec ses collègues "en plateau et en interne".

Selon nos informations, le couperet d'une sanction l'avait déjà effleurée l'an dernier après une vive altercation en plateau avec Alain Raviart. Emmanuelle Praet, comme les autres chroniqueurs de l'émission, n'a pas donné suite à nos demandes de

réactions.

LE COMITÉ DE DIRECTION s'est entretenu de son cas: un rendez-vous sera fixé prochainement, mais aucune décision définitive n'a encore été prise. Cela sent tout de même le roussi pour celle qui travaille par ailleurs pour la zone de police Bruxelles-ouest (ce que d'aucuns lui reprochent en interne). RTL-TVI pourrait mettre facilement un terme au contrat d'Emmanuelle Praet, active sous statut de pigiste. La chaîne RTL-TVI assure officiellement que le sort d'Emmanuelle Praet n'a pas encore été fixé. Et réfute les critiques formulées quant au respect de la liberté d'expression. "Emmanuelle Praet est sur nos plateaux depuis 3 ans. Son rôle est d'intervenir comme polémiste avec ses propres valeurs. Ses opinions n'ont jamais été mises en cause", reprend Christopher

Barzal. "Ce qui lui est reproché, c'est le non-respect des principes. Elle doit intervenir dans le débat avec des arguments. Ce dimanche, ces propos étaient dignes d'un politicien en plateau. C'était du jugement de valeur purement politique. Elle a demandé de voter pour un parti plutôt qu'un autre. Ce n'est pas son rôle. Cela constitue une faute grave. Nous n'acceptons pas une émission dans laquelle des représentants de partis invec-tivent les intervenants. Cela aurait été la même chose s'il s'était agi d'Alain Raviart ou de Michel Henrion."

Adrien de Marneffe

KHATTABI DÉNONCE les fake-news de Francken

► La coprésidente d'Ecolo assure qu'elle n'a pas demandé le licenciement d'Emmanuelle Praet.

► Zakia Khattabi regardait ce dimanche l'émission *C'est pas tous les jours dimanche*. Les propos d'Emmanuelle Praet l'ont fait bondir. Elle a rapidement composé ce tweet, conclu ainsi : "J'attends un démenti et une condamnation ferme de cette désinformation." RTL-TVI n'a pas trainé pour annoncer la suspension d'Emmanuelle Praet pour "propos outranciers". Il n'en fallait pas plus pour que certains lient cette décision au tweet de Zakia Khattabi, voire à son intervention. "Je n'ai pas demandé le licenciement de M^{me} Praet, ni appelé RTL-TVI j'espérais simplement que Christophe Deborsu, l'animateur, revienne à la fin de l'émission sur les propos tenus. Pour expliquer qu'ils n'avaient pas lieu d'être. Pour le reste, cela regarde RTL. Si elle doit rester à l'antenne ? Je n'ai pas à donner d'avis là-dessus", assène Zakia Khattabi "Ceux qui sous-entendent qu'Ecolo est à la manœuvre ont tout faux. Dans le genre fabrique de fake-news, on

ne fait pas mieux."

LA COPRÉSIDENTE d'Ecolo fait référence à Theo Francken qui a surfé sur la polémique publiant des tweets et un hashtag de soutien à la polémiste d'RTL-TVI, affirmant que "le duo de présidents d'Ecolo a exigé ce dimanche le licenciement d'Emmanuelle Praet."

"C'est sa ligne de communication : attaquer sur tous les fronts pour ne pas avoir à se justifier de ses accointances avec l'extrême droite. Il a inventé un coup de fil qui n'a pas eu lieu. Je n'ai pas appelé et Jean-Marc Nollet est au Liban avec Siegfried Bracke (N-VA) pour traiter de vrais sujets. Georges-Louis Bouchez, de son côté, écrit 10 tweets à la minute. Je refuse de rentrer dans ce petit jeu. D'autres libéraux ont réagi. En fait, le MR me prête des actes qu'ils sont les premiers à poser. Comme quand ils ont demandé à la RTBF d'écarter Eddy Caekelberghs ou que Frédéric Cauderlier a menacé des journalistes. Ils sont

en fait les seuls à pratiquer de la sorte."

La coprésidente d'Ecolo rejette donc en bloc les accusations d'interventionnisme.

"Dans le genre fabrique de fake-news, on ne fait pas mieux", reprend la coprésidente d'Ecolo.

Si l'Ixelloise a interpellé RTL-TVI sur Twitter c'est, dit-elle, "parce qu'Emmanuelle Praet a franchi une ligne rouge. Elle a donné des consignes de vote. On connaît ses accointances : elles ont d'ailleurs été confirmées par ses avocats dans la foulée... Mais appeler à ne plus soutenir tel ou tel parti : je n'avais jamais entendu de consignes aussi claires de la part d'un journaliste."

Elle estime que cette polémique ne relève pas de liberté d'expression. "Elle a toujours pu donner son opinion et débiter des énormités. Mais là, elle a menti sur le fond. Or, elle se présente comme journaliste. Il faut dire que depuis ce 14 octobre, il y a beaucoup d'Ecolo bashing."

AdM

AVEC LE PARTI ISLAM

Confrontée à un représentant du parti Islam, Emmanuelle Praet

avait réagi : "Je me suis sentie choquée et offusquée par son comportement, c'est terrible à voir et humiliant à vivre.

On se sent comme une moins-que-rien et ce qui fait peur, c'est que je ne pense pas que ce soit un jeu de sa part."

Les opinions du journaliste sont libres, mais...

Contacté par nos soins, le CSA (conseil supérieur de l'audiovisuel) nous assure n'avoir encore reçu aucune plainte concernant les propos tenus par la polémiste. Manon Letouche, secrétaire d'instruction du CSA, ajoute que les propos tenus *"ne sont pas de la compétence du CSA"*. Elle ajoute que si une plainte leur parvenait *"elle serait transmise au CDJ"*. En effet, Emmanuelle Praet est journaliste et à ce titre, elle est soumise au respect d'un code de déontologie. En clair, selon qu'ils sont tenus par un quidam ou par un journaliste, des propos similaires sont soumis à des règles différentes.

Le CDJ se refuse par ailleurs à commenter un cas sur lequel il n'a pas été saisi. Reste que la jurisprudence du conseil livre un éclairage sur les avis rendus en des cas similaires. Des plaintes à l'encontre de chroniqueurs de l'émission *C'est vous qui le dites* sur la RTBF ont notamment été jugées fondées. Le CDJ a estimé qu'il s'agissait d'une émission d'information et qu'elle relevait donc du conseil de déontologie. En résumé : les opinions du journaliste sont libres, mais elles restent soumises aux règles de déontologie. Et ce, quand bien même le journaliste est appelé à donner son avis en tant que chroniqueur ou polémiste.

Selon nos informations, dans le cas des déclarations d'Emmanuelle Praet, deux éléments pourraient être discutés. Primo, le respect de la vérité. Les propos tenus par Emmanuelle Praet étaient-ils factuellement corrects ?

Secundo : l'indépendance journalistique. RTL reproche à sa polémiste d'avoir incité à ne pas voter pour certains partis. Emmanuelle Praet a-t-elle parlé en tant que propagandiste ou en tant que journaliste ? Le débat promet d'être houleux tant la frontière peut apparaître poreuse...

Rappelons que les avis rendus par le CDJ n'ont nulle valeur légale mais visent à une autorégulation de la profession.

AdM

AUX GILETS JAUNES
CE DIMANCHE

"Aux dernières élections, Ecolo a fait un bond alors que toutes ces taxes que vous avez sont des taxes environnementales. Alors, aux prochaines élections, réfléchissez quand même un peu."

“On va vers une pensée UNIQUE MOLLE”

❑ Le ministre Denis Ducarme (MR) ne comprend pas la suspension d'Emmanuelle Praet.

► Denis Ducarme (MR), ministre de l'Agriculture et des Indépendants, a tenu à réagir en son nom personnel au sujet de la décision de RTL-TVI de suspendre Emmanuelle Praet de son antenne.

“Je ne suis pas toujours d'accord avec le mode d'expression d'Emmanuelle Praet qui dénote régulièrement un manque de nuance. Mais ce qu'elle exprime est parfois utile!”, assure Denis Ducarme. “Elle met le doigt sur des choses qui doivent être vues sans fard. Emmanuelle Praet s'exprime à sa façon, sans tabou. Car il y a encore des tabous à briser. Elle joue son rôle.”

Ce membre du gouvernement fédéral avoue la “respecter en tant que journaliste, ce qu'elle est avant tout”, même s'il assure qu'il “n'a rien à dire sur décision d'RTL-TVI, qui est une chaîne privée”.

Pour autant, il “ne comprend pas cette décision” car il se dit, en tant que libéral, très attaché à la liberté d'expression, reprenant à son compte la citation de Beaumarchais: “Sans liberté de blâmer il n'est point d'éloge flatteur.”

“Cette liberté d'expression est essentielle et fait toute la richesse du débat. Je ne me permettrais jamais de dire à RTL quoi que ce soit

sur leur prise de position. Prenez Michel Henrion dont les interventions sont régulièrement anti-MR et anti-gouvernement fédéral. Et qui se fait souvent le porte-parole des positions du PS et du PTB. Je ne lui fais ici aucune critique sur les thèses qu'il défend. Mais ce qui est valable pour l'un n'est pas valable pour l'autre. Je suis donc étonné que ce choix ait été fait pour Emmanuelle Praet.”

Le ministre formule une crainte: “Il est bon que le débat ne soit, qu'on puisse dire les choses comme elles sont! Nous avons aujourd'hui autant de problèmes en termes de politiquement correct que de manque de nuance. Mais cette décision de RTL va dans le sens d'un nivellement par le bas du débat et d'une pensée unique un peu molle.”

D'AUTRES PERSONNALITÉS libérales ont initié la même démarche, tel Georges-Louis Bouchez qui a tweeté: “Total soutien à Emmanuelle Praet qui a juste fait son rôle de chroniqueuse qui n'est pas le même que celui de journaliste. La décision de RTL-TVI est incompréhensible quand on connaît les prises de position des autres chroniqueurs, sans que cela ne génère de réaction.”

AdM